

Retour sur le Comité Social d'Administration de l'Établissement du 23 mai 2024 : Recherche publique, Télétravail, Conseil médical

Pour une recherche publique engagée.

Après la déclaration commune des élu-es CGT et SUD au sujet de la situation absolument dramatique à Gaza [[lire ici et en fin de document](#)], SUD a questionné, dans sa déclaration liminaire [[lire ici](#)], en ces temps très incertains où les orientations de la recherche nous engagent comme jamais, sur l'engagement de la recherche publique et de son personnel et a défendu une vision collective du télétravail.

Engagement de la recherche publique

Trois exemples. Le premier est le **renoncement gouvernemental au plan Ecophyto et l'abandon du NODU¹ comme indicateur de suivi de l'usage des pesticides** - une revendication de la FNSEA - pour le HRI-1, nouvel indicateur européen. Puis le gouvernement a demandé à l'INRAE d'améliorer cet indicateur et la direction scientifique de l'INRAE, après avoir déclaré à Libération que « *Derrière le plan Ecophyto se joue l'avenir de nos enfants* », s'est exécutée. Pourtant, comme les décodeurs du Monde le montrent, l'adoption du HRI-1 est une vaste arnaque. Pourquoi la Direction de l'INRAE valide-t-elle cette manœuvre ?

La seconde illustration est la **dépendance des exportations françaises de céréales aux engrais azotés de synthèse** : chaque année la France consomme entre 8 et 9 millions de tonnes d'engrais minéraux et la part des importations russes a augmenté de 19 à 35 % de 2021 (442 000 t) à 2023 (725 000 t). Cédant au court-termisme et à la démagogie en suivant des acteurs économiques irresponsables, la France et l'UE, qui devaient réduire drastiquement l'utilisation d'engrais azotés pour concilier production alimentaire et durabilité, renoncent à défendre le bien commun pour que la planète reste vivable.

La 3^e actualité est **l'effondrement de la qualité des petits cours d'eau** due à l'intensification des pratiques agricoles et d'artificialisation et la réponse du gouvernement est de raccourcir les délais administratifs de création des mégabassines !

On marche sur la tête ! L'époque est folle : au lieu de suivre les recommandations des lanceurs d'alerte, adossées sur des faits scientifiquement établis, le gouvernement d'E. Macron donne les clés du camion des pompiers aux pyromanes de la FNSEA ! Alors quand on nous annonce que l'INRAE, aujourd'hui opérateur de recherche, recevant des moyens constants, glisserait progressivement en **agence de programme** avec des objectifs cadrés par les ministères et limités dans le temps via les PEPR, nous ne pouvons que nous inquiéter des futures orientations de recherches et du tri sélectif des résultats obtenus. Plus que jamais, il nous faut lutter ensemble pour un service public INRAE au service de l'intérêt général, indépendant de l'agro-industrie !

Signe d'espoir, mardi 21 mai lors d'un débat public à l'invitation du comité d'éthique INRAE-Cirad-Ifremer-IRD et de celui du CNRS, plus de 300 personnes échangeaient sur deux avis concernant l'engagement des scientifiques dans l'espace public.

SUD salue également l'avancée que constitue l'organisation inédite par l'INRAE d'un débat ouvert sur les NGT-NBT (les « nouveaux OGM ») sur le Centre PACA à Avignon le 11 juin.

Télétravail

Une heure de débat intense à front renversé, SUD et CGT défendant l'avancée de la nouvelle note de service pour la survie de nos collectifs de travail quand un autre syndicat défendait la liberté individuelle de pouvoir télétravailler sans entraves.

Deux ans après les débats sur la note de service en février 2022, la DG écoute les alertes posées par SUD quand s'installait le télétravail massif mettant en péril les collectifs en revenant sur les 144 jours flottants. Le monde du travail a évolué comme jamais en 6 ans, comme la Direction qui fut très réticente sur le télétravail en 2018 puis décida d'un accès quasi-illimité en 2022. Nous ne sommes pas hostiles au télétravail qui améliore les conditions de vie d'une bonne partie du personnel mais ce n'est pas un progrès social partagé par toutes et tous. Depuis 2018 SUD s'est abstenu, ou a voté contre les notes de service, à défaut d'obtenir une compensation pour les travailleur-euses posté-es exclu-es du télétravail, comme la semaine de 4 jours pour laquelle nous redemandons à la DG une négociation.

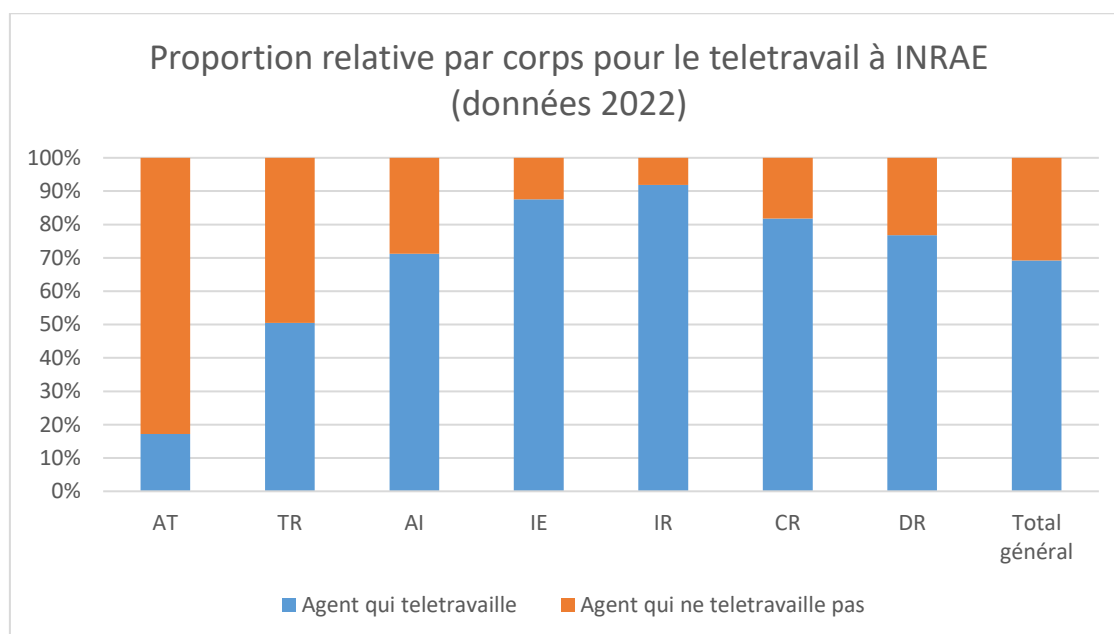
¹ NODU : Nombre de Doses Unités <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-nodu>

Un profond fossé s'est creusé entre celles et ceux qui peuvent télétravailler et celles et ceux qui en sont exclu-es par leur métier et/ou par l'organisation du travail, véritable fracture entre les catégories C et B d'une part et les A de l'autre.

Le 27 mai à 16h07 dans son message post CSAE à tout le personnel la DRH écrit « **Cette modalité d'organisation du travail est pratiquée par 75% des agents permanents de l'institut, à raison d'une moyenne de 1,01 jour télétravaillé par semaine.** » **L'accès au télétravail est-il aussi bien partagé ? NON**, notre estimation, d'après les documents préparatoires de la DRH (confirmation demandée en CSAE à la Direction pour diffusion des chiffres à tout le personnel) donne **en moyenne 1,7 jour par an de télétravail pour les AT et 64 jours pour les IR ! Et le personnel des UE comme grand absent !** Notre hypothèse de 2022 est confirmée par l'enquête QVT qui montre du côté face la satisfaction individuelle et du côté pile les collectifs de travail en péril.

Pop par corps en TT / année	AT	TR	AI	IE	IR	CR	DR	Total général
2022	66	1319	625	1136	896	912	720	5674
Part de télétravailleurs / pop totale corps en %	18	52	74	89	94	84	77	71
effectifs totaux (2022)	383	2611	877	1298	975	1115	938	8197
Nb jours/an/agent – calcul sur l'ensemble des agents du corps qui télétravaillent *	10				70			
Nb jours/an/agent – calcul sur l'ensemble des agents du corps * (TT ou pas)	1,7				64			
2023	70	1412	668	1284	964	987	775	6160

*(estimation SUD d'après page 11 du doc CSAE)



Dans nos métiers si divers et pleins d'imprévus, une présence (quasi) quotidienne est indispensable pour épauler les permanentes et pour accompagner les nouvelles et les nouveaux, dont les stagiaires, CDD et MOO dans leur découverte du monde professionnel en transmettant les savoir-faire. SUD a proposé un ajout à la note de service : " Lorsque l'encadrement comprend une activité de formation, transmission de savoirs ou savoir-faire, ou encore de développement professionnel de personnes débutant une activité dans un collectif comme c'est le cas avec l'accueil de nouveaux personnels ou de stagiaires, il est demandé aux agent-es réalisant cet encadrement une présence moyenne sur site d'au moins trois jours par semaine. " La direction a refusé notre proposition la jugeant « trop maximaliste ».

La bonne volonté ne suffira pas quand le télétravail maximum est vu comme un droit, un avantage acquis, par certain-es collègues, il nous faut un cadre dans une note de service. La proposition de revenir à la raison en repassant de 144 jours à 100 dans la note de service va donc dans le bon sens de l'intérêt collectif.

Comptant sur l'ouverture de négociations sur la semaine de 4 jours, compensation pour les exclu-es du télétravail, **SUD a voté POUR la nouvelle note de service sur le télétravail (6 pour avec 3 CGT, 2 SUD et 1 CFTC ; 4 CFDT contre).**

Conseil médical

La Direction affirme que « tout est fait dans l'intérêt des agent-es et que si tout n'a pas été fait dans les règles, c'est un début et ça va être amélioré. » La motion CGT-SUD portant sur l'amélioration du fonctionnement de cette instance, notamment sur la répartition de la charge de travail, une meilleure représentativité des personnels et un traitement plus efficace de leur dossier, a été adoptée (6 pour : CGT-SUD-CFTC, 4 contre : CFDT) : " *Le CSA, réuni le 23 mai 2024, souhaite réaffirmer les éléments contenus dans le courrier envoyé le 29 Avril au PDG par l'ensemble des représentants du personnel au sujet du fonctionnement du conseil médical de l'INRAE. Ce courrier listait en particulier des dysfonctionnements et manquements graves allant jusqu'à la présence de signatures de représentants de l'administration pourtant absents en séance. En conséquence le CSA demande à la Direction Générale de revoir le fonctionnement du conseil médical pour que plusieurs séances se succèdent au cours d'une même journée avec à chaque fois un binôme de représentants du personnel. Le CSA demande également que tous les dossiers déjà examinés par le conseil médical puissent être réexaminés dès lors que les agents en feront la demande.* "

La direction a répondu qu'il n'y aurait plus de saisine de conseils médicaux départementaux

Discriminations : point traité en bien trop peu de temps dans cette instance, SUD a tout de même insisté sur plusieurs points lors de la présentation des bilans annuels. Nous y reviendrons dans un prochain message.

Autre information : Lors du CSAE Philippe Mauguin a informé les élu-es du personnel de sa candidature à un 2e mandat de PDG de l'INRAE (le 3e avec l'INRA).

Déclaration conjointe CGT INRAE- SUD Recherche

Alors que, à Gaza, le nombre de morts a pris une ampleur effroyable (34.500 morts, une immense majorité d'enfants et de civils), alors que la famine se développe, alors que le gouvernement israélien continue imperturbablement à bombarder la population réfugiée à Rafah, la mobilisation se développe dans les campus américains de façon inédite depuis la guerre du Viet Nam. Cela touche désormais l'Europe et la France où étudiantes et étudiants se mobilisent sur les sites universitaires car le massacre odieux du 7 octobre par le Hamas ne saurait légitimer la situation génocidaire en cours à Gaza.

Le gouvernement français intervient pour sanctionner des syndicalistes, interdire des conférences... Tout ceci est une claire et inadmissible restriction des libertés démocratiques et académiques. Maintenant, il déloge systématiquement, le plus souvent violemment, les étudiant-es qui occupent des amphis ou plantent des tentes de manière totalement pacifique.

La ministre de l'ESR a demandé aux président-es d'universités "d'utiliser l'étendue la plus complète de leur pouvoirs". Nous condamnons fermement le recours aux forces de police et l'intensification de la violence face aux étudiant-es mobilisé-es en faveur d'un cessez-le-feu et du respect du droit international à Gaza. Nous condamnons également les dizaines d'interpellations effectuées lors des évacuations d'universités, qui visent avant tout à freiner l'engagement d'une jeunesse informée et indignée.

Nos organisations CGT-INRAE et SUD Recherche renouvellent leur revendication de cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, de libération des otages israélien·nes et des prisonnier·es palestinien·nes détenu·es par milliers sans jugement en Israël. On ne peut tolérer que des armes, ou du matériel servant à la guerre, puisse continuer à être livrées par le gouvernement Français au gouvernement Nethanyahou, au moment même où le procureur de la Cour Pénale Internationale demande conjointement un mandat d'arrêt pour le premier ministre israélien et pour les chefs du Hamas. Nous exigeons l'arrêt immédiat de ces livraisons d'armes. Nous appelons les personnels de l'INRAE à participer aux manifestations prévues dans le pays pour y aboutir.



**Une autre recherche publique est possible, dans ses finalités, dans ses sujets et dans ses méthodes de travail.
Le combat continue, [rejoignez-nous](#) !**